



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conséquences de l'épizootie de FCO3 sur la viabilité des exploitations d'élevage

Question écrite n° 3886

Texte de la question

Mme Laurence Robert-Dehault attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les conséquences de l'épizootie de FCO3 qui mettent en péril la viabilité des exploitations de la filière élevage. Elle a été saisie par les JA et la FRSEA Grand Est, qui demandent à l'État de bien vouloir prendre les mesures complémentaires suivantes d'accompagnement des éleveurs, suite à l'épizootie de FCO3, qui menace l'existence de nombreuses exploitations dans le GrandEst : élargissement des dispositifs d'indemnisation à toutes les pertes, directes et indirectes ; prise en compte des animaux morts entre la naissance et le premier mois ; mise en place d'un guichet de déclaration de l'ensemble des pertes indirectes subies par les éleveurs ; renouvellement par l'État de la commande et du financement des vaccins en masse contre la FCO des sérotypes 3 et 8 et contre la maladie hémorragique épizootique (MHE) ; distribution rapide dans les fermes des fonds mobilisés par la puissance publique. Elle souhaite donc connaître sa position à ce sujet et savoir si elle compte adopter ces mesures.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Robert-Dehault](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3886

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2025](#), page 630